Réf. Farde e-Assemblées : 2658326

N° OJ : **46**

Projet d'Arrêté - Conseil du 02/06/2025

Objet : Contrat de Quartier Durable "Versailles" : Opération 3.1 "Made in Versailles".- 2ème édition de l'appel à initiatives citoyennes et associatives.- Octroi de subside.

Le Conseil communal,

Considérant que l'opération 3.1 "Appel à initiatives locales Made in Versailles" figure au programme du Contrat de Quartier Durable "Versailles", adopté par le Conseil communal le 05/09/2022 et approuvé par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 08/12/2022, dont notification à la Ville de Bruxelles en date du 03/01/2023 ;

Considérant que cette opération, pilotée par la cellule Rénovation urbaine, vise à soutenir et encourager des initiatives locales par l'octroi d'une subvention aux habitant.e.s et associations engagé.e.s dans la mise en œuvre d'actions susceptibles d'avoir un impact positif sur la qualité de vie et la cohésion sociale dans le quartier Versailles ;

Vu sa décision du 27/05/2024 d'adopter le règlement du deuxième appel à initiatives citoyennes et associatives "Made in Versailles" ;

Vu sa décision du 18/11/2024 d'octoyer un subside de 59.011,40 EUR aux lauréats du 2ème appel à initiatives citoyennes et associatives "Made in Versailles", dont :
o 890,00 EUR pour "Chile Chico (2.0)" par Ema TYTGAT ;
o 5.000,00 EUR pour "Fête de quartier (2.0)" par l'asbl Coin des Cerises (n°entreprise 479.882.853) ;
o 996,00 EUR pour "Jeunes programmateur-ices" par l'asbl Brufête (n°entreprise 443.265.452).

Considérant que les crédits nécessaires au versement des 2 avances, à savoir 50% et 30% du subside octroyé conformément au règlement de l'appel à projets, ont été inscrits aux articles 93022/33101 et 93022/33202 du budget ordinaire de 2024 ;

Considérant qu'entre-temps, le projet "Chile Chico (2.0)" s'est achevé ;

Considérant que l'évènement "Fête de quartier et Brocante Versailles en fête" financée dans le cadre du projet "Fête de quartier (2.0)" par l'asbl Coin des Cerises se tiendra en juin ;

Considérant que, concernant le projet "Jeunes programmateur-ice", l'évènement s'est tenu le 29/04/2025, le projet est donc terminé ;

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer un subside de 1.377,20 EUR aux lauréats à titre de solde (20%) pour leurs projets dans le cadre du deuxième appel à initiatives citoyennes et associatives "Made in Versailles" du Contrat de Quartier Durable "Versailles" ;

Considérant que les crédits nécessaires au versement du solde, à savoir 20% du subside octroyé conformément au règlement de l'appel à projets, sont inscrits aux articles 93022/33101 et 93022/33202 du budget ordinaire de 2025, sous réserve d'approbation du budget par l'autorité de tutelle ;

Considérant que l'opération 3.1 "Appel à initiatives locales Made in Versailles" du Contrat de Quartier Durable "Versailles" est subsidiée à 100% par la Région de Bruxelles-Capitale ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 : Un subside de 1.377,20 pour les soldes 20% aux articles 93022/33101 et 93022/33202 du budget ordinaire de 2025 (sous réserve de l'adoption de ce budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle), est accordé aux lauréats du deuxième appel à initiatives citoyennes et associatives "Made in Versailles" du Contrat de Quartier Durable "Versailles".

Article 2 : La dépense est financée par un subside.

Annexes :

Notification approbation subsidiation CQD Versailles (Consultable au Secrétariat des Assemblées)